DEC160678DR07

Décision portant nomination de Monsieur Gilles LEDOUX aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5306 intitulée "Institut Lumière Matière".

LE DIRECTEUR.

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur :

 \mbox{Vu} l'instruction INS122942DAJ du 1 $^{\rm er}$ décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5306** intitulée « **Institut Lumière Matière** » et nommant **Monsieur Philippe DUGOURD** en qualité de directeur ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules délivrée à Monsieur Gilles LEDOUX le 27/09/2013 par le CNRS formation entreprises ;

Vu l'avis favorable du CHSCT spécial (à défaut du conseil de laboratoire) du 02/05/2016,

DECIDE:

Article 1er: Nomination

Monsieur Gilles LEDOUX, chercheur, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 27/09/2013.

Article 2: Missions¹

Monsieur Gilles LEDOUX exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3: Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de **Monsieur Gilles LEDOUX** sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4: Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à VILLEURBANNE, le 02/05/2016,

Le directeur d'unité Monsieur Philippe DUGOURD



www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein BP 61335 69609 Villeurbanne cedex T. 04 72 44 56 00

T. 04 72 44 56 00 F. 04 78 89 47 69

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

Dépasser les frontières Advancing the frontiers

Dépasser les frontières Advancing the frontiers